

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

50 Cts par Année

RIGOREUSEMENT
PAYABLES D'AVANCE.



Vol 2

St-Hyacinthe, 9 Juin 1892

AVIS

L'abonnement à l'*Echo*, pour toutes les personnes ne faisant pas partie de l'Union St-Joseph est de 50 centimes par année payable rigoureusement d'avance, c'est-à-dire dans le cours du mois qui suit la date du commencement de l'abonnement. Tout abonnement non ainsi payé d'avance sera réclaté au prix de 75 cts. Il ne sera jamais fait d'exception à cette règle et l'on n'accepte pas de timbres en paiement.

Le journal est fourni gratis à tous les membres de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe en considération du montant à payer par chacun d'eux pour frais d'administration supplémentaires de la Société.

Nous comptons sur le dévouement de tous nos confrères aux intérêts de l'Union St-Joseph pour solliciter des abonnements auprès des personnes qui n'en font pas encore partie. C'est là un moyen de propagande en même temps que une source de revenus pour la Société.

SECOURS MUTUEL

LÉGISLATION ANGLAISE

D'après ce que nous en avons dit la semaine dernière, en Angleterre, des Sociétés amicales peuvent être établies pour tout objet dont la légalité aurait été reconnue par le gouvernement et notamment dans le but :

1° De donner une somme d'argent, au décès d'un sociétaire, à sa veuve et à ses enfants, parents ou légitimes, et de payer les frais funéraires du sociétaire, de sa veuve et de ses enfants.

2° De donner des secours ou une pension, en cas de maladie, d'infirmité, de vieillesse ou de veuvage, aux associés, à leurs veuves et orphelins ;

3° D'assurer des pertes provenant d'épizoties, d'incendies, de naufrages, d'inondations et de tout autre sinistre susceptible de tomber sous le calcul des probabilités ;

4° De procurer aux associés, aux meilleures conditions possibles, du

combustible, des aliments, des outils et tout autre instrument de travail ;

5° D'assurer l'éducation et la dotation de leurs enfants ;

6° De faciliter l'émigration.

Depuis 1855 les objets suivants ont été en outre rendus légaux.

1° Assister les membres forcés de voyager pour trouver du travail ;

2° Accorder des Secours temporaires ;

3° Secourir les membres atteints de claudication, cécité et autres infirmités causées par des accidents ;

4° Faire fructifier au profit du membre les fonds restant lorsqu'il a été pourvu à son assurance.

Un acte spécial de 1836, dont les dispositions ont été maintenues généralement, avait déjà étendu le bénéfice de la législation des *Sociétés d'amis à des Benefit Building Societies* ; c.-à-d. à des sociétés ayant pour but d'aider leurs membres à se créer, au moyen d'une cotisation périodique, un capital avec lequel ils pussent acquérir une petite propriété. L'acte abaissait à 20 schellins (\$4.80) le maximum des contributions mensuelles, et à 150 livres sterling (environ \$700), le capital qui pouvait être garanti à chaque individu. Ces limitations ont pour but d'empêcher les capitalistes de se ménager, sous le manteau des associations mutuelles, des privilèges que le législateur n'a pas créés pour eux, et qui dépasseraient ceux offerts par les Compagnies d'assurance. L'acte de 1840, conçu dans cet esprit, disposa qu'une Société qui garantirait à un seul de ses sociétaires une somme qui dépasserait 200 livres serl. (environ \$950) ne serait pas exempte des droits d'enregistrement et ne pourrait pas déposer ses fonds dans les caisses d'épargne ou à l'*Office de la dette Nationale*.

La Société faisant bâtir au nom de ses membres une maison d'habitation, un droit de gage lui était garanti sur cette maison jusqu'au paiement intégral du capital avancé. Amener les ouvriers à la propriété pour en faire des électeurs, tel est le premier but, le but immédiat ces *Building Societies* ou du moins, pour être plus précis, de celles de ces Sociétés qu'on appelle *Freeholdland Societies*.

On voit que si les objets qui, près les dispositions formelles de

loi, peuvent donner lieu, en Angleterre, à la création d'une Société Secours Mutuel sont multiples, principales opérations de ces Sociétés sont d'assurer à leurs membres :

1° Les soins du médecin et fourniture des médicaments ;

2° Une allocation quotidienne en cas de maladie, dont le chiffre

peut excéder \$5.00 par semaine [montant considéré comme les deux tiers du salaire moyen].

3° Une pension pour la vieillesse qui ne peut excéder 30 livres [£150].

En fait, cette pension—dans les Sociétés enregistrées—s'acquiert au moyen des versements que l'associé opère par l'intermédiaire de la Société, entre les mains du commissaire pour la réduction de la dette nationale. Elle est ordinairement fixée à 60 ans [rarement 65] âge ou l'associé [entré de 16 à 40 ans] cesse de participer aux secours en cas de maladie.

4° Une allocation payable à la famille au moment du décès, dont le maximum est limité à 10 livres sterl. [£50].

Le crédit

Le crédit est le privilège des gens qui inspirent confiance par leur probité, leur intelligence et leur bonne conduite. Les hommes qui méritent cette confiance trouvent à emprunter l'argent qui leur est nécessaire pour tirer parti de leur travail. Ils peuvent également se procurer des marchandises sur leur seule promesse de les payer à terme, c.-à-d. à une époque fixée d'avance. C'est dans ces conditions que se font ordinairement les grandes opérations commerciales.

FAILLITES

Mais il peut arriver que ces opérations soient troublées par des accidents, par des circonstances imprévues, ou bien encore elles ne réussissent pas, par suite de la maladresse du commerçant qui avait trouvé du crédit. Dans l'un ou l'autre cas, si ce commerçant est dans l'impossibilité de tenir ses engagements, il est

regies de sa profession, il est un banqueroutier et coupable d'avoir abusé de la confiance qui lui était accordée.

Produit par la faillite ou la banqueroute ne se borne pas à la perte du crédit pour le commerçant malheureux ou coupable, il en résulte en outre, le plus ordinairement, un véritable hommage pour les commerçants honnêtes et sérieux. Après avoir subi une concurrence fâcheuse de la part du négociant qui a fait de mauvaises affaires, ils ont désormais plus de peine à obtenir le crédit qui leur est nécessaire. C'est une des preuves de la solidarité qui unit tous les hommes dans la Société. Ce qu'un d'entre eux fait de bien ou de mal sert ou nuit aux autres d'une manière indirecte. Aussi, dans les usages commerciaux, considère-t-on avec raison la faillite comme en *malheur*, quoiqu'elle ne soit pas condamnable comme la banqueroute.

Quand un état qui a fait un emprunt ne tient pas ses engagements envers ses prêteurs, on ne dit pas qu'il fait faillite mais banqueroute. Il est évident, en effet, que ce gouvernement est coupable. Il a fait un mauvais emploi de la fortune publique et il trouve son juste châtiment dans la réprobation générale et dans la perte de son crédit.

Révd. J. Barré, du 19 mai au 2 juin, 6.00.
 J. C. Roubeau, du 17 mai au 2 juin, \$4.50.
 Hor. Gervais, du 22 mai au 6 juin, 3.50.
 W. Fontaine, du 1er avril à 30 avril, \$10.00.
 Trefflé Durocher, du 9 mai à 30 mai, \$6.50.
 Au collect.-trés., (mai) \$12.50.
 Confection insignes, \$37.50.
 Confection de livre pour contri-
 bution, \$3.75.
 Société de publication (acompte) 50.00.
 Demandes d'admission et certifi-
 cats requis pour les aspirants sui-
 vants qui sont déclarés admis.
 Alex. Rochon, ingénieur, 28 ans,
 Oxton-Falls.
 Augustin Larocque, mécanicien,
 1 ans, Iberville.
 Arthur Larocque, commis, 20 ans,
 Iberville.
 Nap. Saulnier, journalier, 29 ans,
 Oxton-Vale.
 Ernest Carignan, cultivateur, 23
 ans, St-Pie.
 Jos. Beauchemin, boulanger, 36
 ans, St-Pie.
 Donat Durocher, Méd. vétérinaire,
 1 ans, St-Denis.
 Les certificats pour MM. Clément
 Dupuis, menuisier, 26 ans, de St-
 Charles et Jos. Emile Seney, agent C.
 R. à St-Pic sont laissés sur la table.
 Résolu que les noms de MM. M.
 Leclaire et P. Laprés.

LUNDI, 6 JUIN 1892.

Présidence de Frs. Desjardins.

Présents : MM. J. Côté, J. Leduc,
 F. Lajoie, J. Marsan, J. Benoit, L.
 Cordeau, J. B. Hevey, J. H. Morin,
 H. Gaudette, H. Langelier, J. Ber-
 nard, A. Lefebvre.

Après lecture et sur proposition de
 M. J. Côté, secondé par M. J. Leduc,
 il est résolu que le dernier rapport
 soit approuvé.

Application pour bénéfices de
 MM.

Wilfrid Fontaine, [Salem Mass]
 1er avril.

Trefflé Durocher (Northampton
 Mass), 9 mai.

Horace Gervais [St-Charles] 22
 mai.

Les deux premiers ayant fait ap-
 plication d'abord à St-Damase et
 dans les délais voulus,—bien que
 telle application ait été produite de-
 puis peu devant ce comité,—sont
 considérés comme ayant fait réguliè-
 rement leur demande pour bénéfices.

Résolu de payer aux malades sui-
 vants, tous les certificats requis ayant
 été fournis.

Louis Turcotte, du 22 mai à 6
 juin, \$6.00.

Présenteur, M. J. Laprés, M.
 Charrier, de
 représentation, Arthur Beausoleil, de
 Richmond et Victor Allard, de Mont-
 réal soient rayés de nos listes et que
 l'Ass.-Sec.-Trés, soit chargé de voir
 à la collection des montants dus par
 ces MM.

Et le Comité s'ajourne.

Succursales

A MM. les Présidents et autres
 membres de l'Union St-Joseph en
 dehors de la Cité de St-Hyacinthe,
 Messieurs,

La Fête patronale de notre So-
 ciété sera célébrée le 30 juin courant,
 en même temps que la Fête nationa-
 le de la St-Jean-Baptiste.

A cette occasion, nous vous invi-
 tons cordialement à vous joindre à
 nous pour la circonstance, en assis-
 tant, avec vos confrères de St-Hya-
 cinthe, aux divers exercices détermi-
 nés par le programme de la célébra-
 tion, plus particulièrement à la messe
 et à la procession.

Nous espérons que plusieurs Suc-
 cursales sinon toutes, voudrez bien
 répondre à cette invitation en assis-
 tant en corps, avec bannières et in-
 signes. Celles d'entre vous qui
 acceptent l'invitation sont aussi
 priées de faire connaître au Sec-
 rétaires-général, avant la célébration,
 leur intention d'y prendre part soit
 en corps, soit avec bannière et in-
 signes.

Les succursales qui, soit par raison
 d'éloignement ou autrement, ne
 pourraient assister en corps sont
 priées d'insister, auprès de ceux de
 leur nombre qui le pourraient faire,
 de leur faire part de leur intention
 de ne pas assister, pour qu'ils veu-
 vent bien faire acte de présence avec
 l'insigne de membre.

J. H. MORIN, Sec. Trés.

**Association fraternelle du
 Canada**

Cette association se compose de
 membres délégués par les diverses
 organisations fraternelles du Canada.

Son but est de protéger les Socié-
 tés de Bienfaisance faisant l'assuran-
 ce sur la vie ou contre l'incapacité de
 travailler par suite de maladie ou
 d'accident d'après un système de coti-
 sations mensuelles.

Elle compte déjà et elle reçoit
 dans ses rangs les représentants de
 toutes les nationalités et de toutes
 les croyances religieuses communes
 en charité et en fraternité sous des
 noms et des formes différentes.

On peut ne pas approuver son or-
 ganisation en autant que compo-
 sée d'éléments hétérogènes ; mais il
 n'est pas possible de nier, à l'Associa-
 tion fraternelle du Canada, une raison
 d'exister pour la poursuite d'un but
 tel qu'énoncé sinon telle qu'elle du
 moins par groupes d'associations pro-
 vinciales ayant à la fois les mêmes
 principes et les mêmes aspirations.

En effet, quelle puissance c'est que
 l'union de plusieurs forces soit pour
 résister, soit pour conserver ou ac-
 quérir ! De quelle puissance de pro-
 tection pour leurs corps respectifs les
 200,000 membres représentés dans
 l'Association fraternelle du Canada
 ne disposent-ils pas ?

Durant la dernière session du Par-
 lement, à Ontario, les intérêts des
 Compagnies d'Assurance et du Sec-
 ours Mutuel, à un moment donné,
 se trouvèrent en conflit par l'empie-
 tement des premières sur les privilè-
 ges des associations. Le gouverne-
 ment, reconnaissant l'Association lui
 soumit le Bill projeté d'Assurances.

Sur les représentations de l'Asso-
 ciation fraternelle la plupart des points
 nuisibles ou dangereux pour le bien
 du Secours Mutuel furent amendés
 même dans un sens favorable et de
 nouvelles suggestions furent reçues et
 acceptées par la Chambre. En sorte
 que, grâce à cette entente préalable,
 les compagnies ont échoué misérabi-
 lement.

Ne serait-il pas possible d'organi-
 ser une semblable fédération entre
 nos Sociétés Canadiennes françaises
 de cette Province. Toutes et cha-
 cunes de nos associations ont aussi
 leurs luttes, leurs dangers, leurs be-
 soins qui peuvent devenir communs.

Efficacité des prières de l'Eglise

Les RR. PP. Trappistes d'Oka ont
 fait cette année l'heureuse expérience
 de l'efficacité des prières de l'Eglise
 pour la bénédiction des terres. Très
 éprouvés, l'année dernière, comme la
 plupart de nos cultivateurs, par l'in-
 vasion des légions de mulots qui
 avaient ravagé leur verger naissant,
 ils ont eu la bonne pensée d'employer
 pour conjurer ce fléau, les prières du
 Rituel contre ces animaux malfai-
 sants. L'automne dernier, un de leurs
 religieux, l'étoile passée sur son ha-
 bit de chœur, escorté de deux acoly-
 tes, a fait le tour du vaste enclos
 qui renferme le verger, la pépinière
 et le jardin, en récitant les prières
 liturgiques et en aspergeant d'eau
 bénite les lieux précédemment infes-
 tés.

Or, voici ce qui est arrivé : Pas un
 arbre, pas un plant, pas un ramer
 utile n'ont été attaqués par ces ro-
 geurs dans l'espace circonscrit par la
 cérémonie. Et cependant des trou-
 multipliés, des galeries sans nombre,
 et même des nids énormes ont été
 trouvés dans toutes les parties de
 l'enceinte. Mais on eût dit que ces
 animaux avaient reçu l'ordre de
 chercher ailleurs leur nourriture, et
 ils ne sont pas allés bien loin. Tout
 autour du cercle marqué par les bé-
 nédiction, ils ont réduit à rien tout
 ce qui pouvait leur être bon à man-
 ger, jeunes érables, épinés, buissons
 de toute sorte. Que si, sur la lisière,
 ils ont osé attaquer quelques plants
 utiles, chose digne de remarque, ils
 n'en ont rongé que les pousses folles,
 respectant le tronc et les branches
 maîtresses, comme un troupeau bien
 gardé qu'un pasteur vigilant détou-
 rne juste à temps, au moment où il
 commence à causer quelque domma-
 ge. Ce Pasteur, nous le connaissons,
 c'est Celui qui a dit aux flots de l'O-
 céan, en leur montrant un grain de
 sable : " Vous n'irez pas plus loin."

Dans un temps où la chimie agri-
 cole s'évertue à inventer des moyens
 coûteux et d'une application très pé-
 nible contre tous ces fléaux, il n'est
 pas hors de propos de signaler ces
 préservatifs surnaturels, très connus
 du reste et d'un usage très fréquent
 dans le Vieux-Pays. L'efficacité de
 ces prières est si bien de notoriété
 publique en France, que dans les
 départements habités par une popu-
 lation mixte, comme la Lozère et
 toute la région des Cévennes, les

protestants dont les champs sont in-
 festés par des chenilles ou des ro-
 geurs, vont chercher, non pas leurs
 ministres ou prédicants, mais les
 curés catholiques, pour faire la bé-
 nédiction de leurs terres. Les vieil-
 lards se souviennent encore, dans
 notre si chrétienne province de Qué-
 bec, de l'effet merveilleux produit
 par les processions et bénédiction
 de l'Eglise contre une invasion d'in-
 sectes malfaisants, dont ils obscur-
 cissaient l'atmosphère, et dont la ve-
 racité ravageait nos campagnes. Or
 pria, on chanta, on bénit, et quelques
 jours après, le dernier oiseau avait
 disparu, pour ne plus revenir.

O fortunator nimium sua si bona mori-
 tur !
 Christianolis !

" Trop heureux les chrétiens,
 S'ils savaient mesurer la grandeur de leurs biens !"

Les fléaux, hélas ! ne manquent
 pas aujourd'hui. Qu'ils s'appellent
 mulots, chenilles, mouches à patate,
 etc., etc. C'est toujours l'Ange ex-
 terminateur, qui, sous différentes for-
 mes, vient servir d'exécuteur aux or-
 dres de la Justice miséricordieuse du
 Dieu irrité, qui ne demande qu'à être
 apaisé. Il nous châtie paternelle-
 ment, pour nous obliger à crier vers
 lui. Supprimons la cause de ces
 châtements, diminuons le nombre de
 nos péchés, crions vers notre Père
 avec une humble confiance, et les
 cours viendront infailliblement.

Charme et utilité des bonnes lectures

Les bons livres (et il est quel-
 ques romans dans le nombre), vous
 ne sauriez trop les aimer. Si vous
 saviez combien cette récréation est
 charmante et utile à la fois, vous

En voudriez plus d'autre. Lire d'excellents livres, c'est converser intimement et familièrement avec les esprits les plus sublimes, avec les âmes les plus élevées qui aient jamais honoré l'espèce humaine. Est-ce rien de plus noble et de plus doux ? Ne seriez-vous pas bien heureux, dites-moi, si Fénelon, par exemple, venant à revivre, allait un dimanche vous chercher dans votre modeste demeure, et vous emmenait dans une longue campagne pour s'y entretenir quelque heures avec vous ? Eh bien, rapportez à l'ombre d'un bois, sur la pelouse, le *Traité de l'existence de Dieu*, et lisez. N'est-ce pas comme si Fénelon lui-même vous parlait ?

D'éloquents exhortations à la vertu, de sages conseils sur la conduite de la vie, le tableau de l'histoire des peuples, les récits des voyageurs, est-il rien de plus instructif et de plus attachant ? Un soir d'hiver, la neige tombe à flocons le long de vos croisées, le vent siffle, et votre famille, serrée autour de vous auprès du feu, vous écoute lisant les aventures de quelque hardi navigateur, de Christophe Colomb, par exemple, ce sublime fils d'ouvrier. (Son père était tisserand dans un village de Gênes.) Vous êtes tantôt émerveillé et tantôt attendri ; les naïves questions de vos enfants donnent un intérêt de plus à votre lecture. Après avoir fait tous ensemble le tour du monde au coin du feu, vous allez chercher le sommeil, heureux de votre soirée et impatient d'en voir arriver une semblable. Dites-moi, le café, le cabaret valent-ils mieux ?

Cui, je l'avoue, je voudrais voir l'ouvrier aimer les bons livres ; pour apprendre à les aimer, il faut nécessairement un certain effort de l'esprit, qui peut coûter dans le commencement, mais dont on est bien récompensé par le plaisir qu'on goûte lorsqu'on s'est familiarisé avec eux. S'ils devenaient capables de lire un bon livre avec intérêt, le dimanche, ils resteraient en famille pour avoir le plaisir de lire ; et quand ils auraient goûté le charme de cette vie d'intérieur, ils voudraient lire pour avoir le plaisir de passer les récréations en famille. Éclairé par de bonnes lectures, l'ouvrier de la ville, l'ouvrier des champs verrait les choses sous leur véritable jour. Les plaisirs artificiels lui paraîtraient bien fades, au prix de ceux que donnent une vie laborieuse et une conscience pure. Il apprendrait à n'estimer que les vraies richesses, les richesses du cœur, lorsqu'il verrait dans de bons ouvrages d'histoire, Phocion, tirant lui-même de l'eau de son puits au moment où il refuse l'or d'Alexandre, Cléanthe passant la nuit à travailler pour une boulangère, Philo- sophe fendant du bois dans une cuisine, Curius sarclant son jardin, Cincinnatus quittant sa charrue pour aller à la tête des armées sauver sa patrie, et disant à sa femme : " Ah ! ma chère Rasilie, je crains bien que vos champs ne soient mal cultivés cette année. "

Répandre ainsi dans les esprits un baume consolateur, calmer la fièvre inquiète qui les dévore, et donner aux loisirs un emploi aussi agréable que fructueux, tel sera le bienfait des

bonnes lectures. Ce bienfait est-il si peu de chose ?

BIBLIOGRAPHIE

L'Art d'écrire, par Antonin Rondelet, docteur ès-lettres, lauréat de l'Institut, professeur de philosophie à l'Université Catholique de Paris, cinquième édition. 1 vol. in-8, papier vergé. Prix, 6 fr. Louis Vivès, éditeur, 13 rue Delambre à Paris.

Suivant l'avertissement de l'auteur, en tête de la première édition [1877], cet ouvrage est destiné aux hommes de 20 ans qui ont terminé leurs études. A ce moment-là, il leur reste à appliquer à l'usage de la vie ce qui leur a été enseigné dans leurs classes.

C'est pour les aider dans cette tâche et leur permettre d'utiliser leur instruction et leur esprit dans leur style que ces pages ont été écrites.

Le but de l'auteur est d'exposer la méthode à suivre pour traiter convenablement un sujet par écrit.

Il n'est pas question, bien entendu, de procéder à la création d'un auteur, ni de professer l'art de composer un livre,—bien qu'il ne soit pas impossible d'arriver jusque-là par une application un peu plus étendue des règles qui sont données dans *L'Art d'écrire* mais il s'agit d'un résultat tout à la fois plus restreint et plus fréquent, de la nécessité où chacun de nous peut se trouver d'un instant à l'autre, de rédiger sur un sujet donné un certain nombre de pages, lesquelles seront tour à tour, suivant l'occurrence, ou un rapport devant une assemblée délibérante, ou une consultation sur un point litigieux, ou même une dissertation en règle pour un examen.

Cette méthode de l'auteur est divisée en quatre livres, et chaque livre est subdivisé en plusieurs chapitres—chaque chapitre expliquant en détail le titre des livres auquel il se rapporte : Livre I Des règles à suivre pour créer et pour découvrir ses idées.

Livre II. Des règles à suivre pour ordonner ses idées.

Livre III. Des règles à suivre pour exprimer convenablement ses idées.

Livre IV. La critique, ou les règles à suivre pour se corriger soi-même.

Après avoir donné aux jeunes hommes, dans *L'Art d'écrire*, le moyen de s'instruire eux-mêmes—l'auteur, dans la *Conclusion* de l'ouvrage, donne certains conseils pour qu'il n'y ait ni erreur ni méprise dans le résultat qu'on peut se promettre de la méthode recommandée. Le tout, règles et conseils, fruit de longues années d'enseignement, est indispensable à ceux qui ambitionnent de rendre leurs pensées sous une forme irréprochable et saisissante.

Maisons à vendre

Une maison sur solage en pierre et mesurant 24 pieds x 30, d'un intérieur magnifique et divisé en deux logements contenant toutes les améliorations modernes. Toutes les dépendances dans un ordre parfait. Conditions exceptionnellement a-

vantageuses pour cause de départ du propriétaire.

S'adresser sur les lieux, no. 52 de la rue St-Antoine, en face de l'Ourvoir, à dame F. Gobeille ou à J. A. Cadotte, huissier.

Au village Laprovidence, tout près le pont dit Barsalou, cette magnifique propriété [ci-devant occupée par feu M. le Shériff Adam] consistant en un terrain de 30 x 150 pds avec la maison et autres bâtisses y érigées, le tout en parfait ordre. Conditions des plus avantageuses.

S'adresse à
J. A. CADOTTE,
Huissier

LA C. M. B. A.

Par moi présentes, je nomme l'*Echo*, de St-Hyacinthe, un organe officiel de la C. M. B. A.

DR J. A. MACCABE,
Grand Président.

JU N

Contribution mensuelle.....	40
Décès T. Amiot	25
" S. Trudeau	25
Total à payer.....	\$0.90

L'Écho, journal hebdomadaire de nouvelles, plus particulièrement voué aux intérêts du Secours Mutuel, est publié par la " Société de publication, " sous le contrôle, pour la rédaction, de censeurs ecclésiastiques.

J. B. LALIME, Président.
B. O. BÉLAND, Secrétaire.

J. A. CADOTTE, Administrateur.
Toute communication concernant le journal doit être adressée à l'administrateur.

ECHOS

Personnel—M. W. C. Longueoe secrétaire général du Barreau de Québec et M. Lincière Taschereau, avocat de Lévis, étaient en cette ville vendredi.

Malade—Il est rumored que l'hon. M. Dubanel, ancien ministre des terres de la Couronne, est gravement malade.

La santé de M. Dubanel est cependant depuis plusieurs mois.

Nous espérons que la vigueur de l'âge et les bons soins lui permettront de maîtriser la maladie.

Plaisant—N'est-ce pas que depuis huit jours on peut dire sans mentir :

Il a tant plu
Qu'on ne sait plus
Dans quel jour il a plus plu ;
Mais, le plus sûr est, au surplus,
Que s'il est moins plu
Ça nous est plus plu ?

Sir Charles Tupper—Sir Charles Tupper doit se rendre incessamment à Madrid.

Beurre—Le beurre d'Ontario est de nouveau très recherché : on affirme que du Brunswick il en a été demandé un seul jour dernièrement pour un montant qui n'est pas moindre de 8000 liv. s.

Jos. Morin,

(Membre de l'Union St-Joseph)

Marchand de Chaussures

(EN FACE DU MARCHÉ, ST-HYACINTHE)

M. Morin vient de recevoir un assortiment et considérable de marchandises, stock d'été.

TOUJOURS EN MAINS

VALISES, SACS DE VOYAGE, CUIR A SEMELLE

En gros et en détail.

Spécialité de chaussures fines et élégantes.

J. O. DION,

Comptable de la Cour Supérieure

COMPTABLE ET AGENT D'ASSURANCE

Informe le public et particulièrement ses confrères de l'Union St-Joseph qu'il représente comme Agent, plusieurs Compagnies d'Assurance Anglaises, Canadiennes et Américaines et qu'il compte sur l'encouragement auquel il a droit.

Queen Insurance, Liverpool and London, & Globe Citizens, Hartford & National.

Bureau : No 9, Rue St-Jens
ST-HYACINTHE.

Remèdes sauvages

Ne sont ce pas les herbes et les racines qui servaient de médecine aux anciens ! Avez vous déjà vu le sauvage se servir de minéraux pour les maladies ? Cette science des herbes et des racines que nos pères connaissaient, s'étant perdue, M. J. P. Racicot, de Montréal, à force d'études sérieuses au milieu des indigènes, est enfin parvenu à découvrir ce secret qui faisait la riche et ancienne famille. Car, quelle est la plus grande richesse d'une famille ? N'est-ce pas la santé ? Ainsi donc, ayez pleine et entière confiance dans l'avenir : vous serez riche et heureux si vous en voyez dans vos familles les remèdes sauvages de

J. P. Racicot,

seul inventeur, propriétaire et manufacturier de remèdes sauvages patentés

1434, Rue Notre-Dame,
MONTREAL.

A ST-HYACINTHE, on peut voir M. Racicot, tous les samedis à l'Hôtel Windsor, en face du Marché. On peut se procurer là et alors ses Remèdes célèbres pour toutes les maladies.

LETTRE

DE

N. T. S. P. Le Pape Leon XIII

AUX CARDINAUX FRANÇAIS

LEON XIII, PAPE

(Suite et fin)

Mais il s'est trouvé des hommes, appartenant à divers partis politiques, et même sincèrement catholiques, qui ne se sont pas exactement rendu compte de Nos paroles. Elles étaient pourtant si simples et si claires qu'elles ne pouvaient donner lieu, sen-b'ait-il, à de fausses interprétations.

Qu'on veuille bien y réfléchir, si le pouvoir politique que est toujours de Dieu, il ne s'entend pas que la désignation divine affecte toujours et immédiatement les modes de transmission de ce pouvoir, ni les formes contingentes qu'il revêt, ni les personnes qui en font le sujet. La variété même de ces modes dans les diverses nations montre à l'évidence le caractère humain de leur origine.

Il y a plus. Les institutions humaines les mieux fondées en droit et établies dans des vues aussi salutaires qu'on le voudra, pour donner à la vie sociale une assiette plus stable et lui imprimer un plus puissant essor, ne conservent pas toujours leur rigueur conformément aux courtes prévisions de la sagesse de l'homme.

En politique plus qu'ailleurs, surviennent des changements inattendus. Des monarchies colossales s'éroulent ou se démembrant, comme les antiques royautés d'Orient et l'empire romain; les dynasties se succèdent, les dynasties, comme celles des Carolingiens et des Capétiens en France; aux formes politiques adoptées d'autres formes se substituent, comme notre siècle en montre de nombreux exemples.

Ces changements sont loin d'être toujours légitimes à l'origine; il est même difficile qu'ils le soient. Pourtant le criterium suprême du bien commun et de la tranquillité publique impose l'acceptation de ces nouveaux gouvernements établis en fait, à la place des gouvernements antérieurs qui, en fait, ne sont plus. Ainsi se trouvent suspendues les règles ordinaires de la transmission des pouvoirs, et il peut se faire même qu'avec le temps ces se trouvent abolies.

Quoi qu'il en soit de ces transformations extraordinaires dans la vie des peuples, dont il appartient à Dieu de calculer les lois et à l'homme d'utiliser les conséquences, l'honneur et la conscience réclament, en tout état de choses, une subordination fincère aux gouvernements constitués; il la faut au nom de ce droit souverain, indoutable, inaliénable, qui s'appelle la raison du bien social. Qu'on se souvienne, en effet, de l'honneur et de la conscience, s'il était permis au citoyen de sacrifier à ses visées personnelles et à ses attachements de parti les bénéfices de la tranquillité publique.

Après avoir solidement établi dans Notre Encyclique cette vérité, Nous avons formulé la distinction entre le pouvoir politique et la législation et Nous avons montré que l'acceptation de l'un n'impliquait nullement l'acceptation de l'autre, dans les points où le législateur, publicien de sa mission, se mettrait en opposition avec la loi de Dieu et de l'Eglise.

Que tous le remarquent bien: déployer son activité et user de son influence pour amener des gouvernements à changer en bien des lois injustes ou dépourvues de sagesse, c'est faire preuve d'un détachement à la patrie aussi intelligent que courageux, sans accuser l'ombre d'une

hostilité aux pouvoirs chargés de régler la chose publique. Qui s'aviverait de dénoncer les chrétiens des premiers siècles comme adversaires de l'empire romain, parce qu'ils ne se courbaient point devant ses prescriptions idôlatriques, mais s'efforçaient d'en obtenir l'abolition?

Sur le terrain religieux ainsi compris, les divers partis politiques et servateurs peuvent et doivent se trouver d'accord. Mais les hommes qui subordonneraient tout au triomphe préalable de leur parti respectif, fût ce sous le prétexte qu'il leur paraît le plus apte à la défense religieuse, seraient dès lors convaincus de faire passer, en fait, par un funeste renversement des idées, la politique qui divise avant la religion qui unit. Et ce serait leur faute si vos ennemis, exploitant leurs divisions, comme ils ne l'ont que trop fait, parvenaient finalement à les former tous.

On a prétendu qu'en enseignant ces doctrines Nous tenions envers la France une conduite autre que celle que nous suivons à l'égard de l'Italie; de sorte que Nous Nous trouverions en contradiction avec Nous-même. Et cependant il n'en est rien. Notre but, en disant aux catholiques français d'accepter le gouvernement constitué, n'a été et n'est autre encore que la sauvegarde des intérêts religieux qui nous sont chers.

Or ce sont précisément ces intérêts religieux qui Nous imposent, en Italie, le devoir de réclamer sans relâche la pleine liberté requise par Notre suprême fonction de chef visible de l'Eglise catholique préposée au gouvernement des âmes; liberté qui n'existe pas, là où le vicar de Jésus-Christ n'est pas chez lui véritable souverain, indépendant de toute souveraineté humaine.

Que conclure de là, sinon que la question qui Nous concerne en Italie, elle aussi, est éminemment religieuse, en tant que rattachée au principe fondamental de la liberté de l'Eglise? Et c'est ainsi que, dans Notre conduite à l'égard des diverses nations, Nous ne cessons de faire converger tout au même but: la religion, et par la religion le salut de la société, le bonheur des peuples.

Nous avons voulu, Nos très chers Fils, vous confier toutes ces choses pour soulager votre cœur et recourir en même temps à votre. Les tribulations de l'Eglise ne peuvent manquer d'être très amères pour l'âme des évêques et plus encore pour la Nôtre, puisque nous sommes le Vicar de Celui qui d'aujourd'hui, pour la formation de cette sainte Eglise, tout son sang. Ces amertumes cependant, loin de Nous abattre, Nous stimulent à nous aimer d'un plus grand courage, pour faire face aux difficultés de l'heure présente. Il en résulte aussi pour Nous un redoublement de zèle en faveur de cette France catholique, d'autant plus digne de Notre affection paternelle qu'elle sollicite de Nous, avec une confiance plus filiale, encouragement, protection et secours.

Ces sentiments sont aussi les vôtres, Nos très chers fils: vous venez de nous en donner la preuve, et nous avons déjà pu nous en convaincre quand vous venez près de Nous, les uns après les autres nous rendre compte de votre ministère et conférer des intérêts saores dont Nous avons la garde. Parmi les motifs de confiance qui Nous réjoissent, cette unanimité est certes l'un des plus puissants et Nous en remercions Dieu du fond de l'âme.

Nous comptons sur la continuation de votre empressement à secourir Nos paternalles sollicitudes pour ce cher pays de France. Et dans cette assurance, comme gage de Notre affection, Nous vous donnons, Nos très chers Fils, à vous, à votre clergé, et aux fidèles de vos diocèses, avec toute l'effusion de Notre cœur, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome le 3 mai 1892, de Notre Pontificat la quinzième.

LEON XIII, PAPE.

LE MOIS DE MARIE

Le mois de Marie est terminé. On ne chantera plus cette année

C'est le mois de Marie C'est le mois le plus beau.

Combien ce chant d'espérance échoit avec retentissement dans tous les cœurs, à l'aurore de la belle saison. Depuis longtemps nous soupirons après le moment où nous pourrions respirer avec plus de liberté et contempler la nature avec tous ses attraits. Les jours de neige, les froides brouillards, les lugubres tempêtes ont fui à travers les horizons qui se sont ensoleillés tout à coup comme par enchantement. Quelle révolution a été opérée dans toutes les parties de la nature!... Quels splendides décors ont succédé aux livides appareils de l'hiver. Quelle harmonie enchanteuse reproduit notre oreille irritée des sourds roulements de l'éternelle cacophonie des éléments enroulés! Quelle émanation délicieuse le zéphyr nous apporte! Ces revirements subits neissent aucun mortel dans une froide indifférence, l'admiration transporte tous les cœurs, et de toutes les poitrines s'échappe ce cri de joie:

C'est le mois de Marie C'est le mois le plus beau, A la Vierge chérie Disons un chant nouveau.

A peine le souffle du printemps s'est-il fait sentir que la nature, sortie de son engourdissement a revêtu sa robe de violettes et de lilas: tout est en action. Le soleil est plus beau, et l'atmosphère, débarrassée de sa chaire, est pleine de douceur. Toute la terre s'embellit d'une riche verdure: les campagnes retentissent de cris de joie et d'alégresse. C'est le mois de mai, c'est le printemps.

Avec raison les curieux ont consacré ce mois à Marie, la vierge-mère. Tandis que la garde les parums de la piété, leur mains peuvent embellir les autels de fleurs les plus belles, les plus aromatiques. Et comme tout respire la joie ce jour-ci et pleins de lumière, l'âme est plus disposée à se recueillir; elle y est mieux. Tous les soirs, après la journée, les fidèles se rendent aux autels de Marie. Au charme de jeux coquets, dans cette atmosphère de joie qui règne dans les temples à l'heure solennelle du crépuscule, tous font monter vers la Mère de Dieu des hymnes d'amour et de reconnaissance.

Ah! qu'ils sont heureux les peuples qui vont déposer avec humilité le fardeau de leurs misères aux pieds de la mère du Tout-Puissant. Ils conservent leur foi, le palladium des sociétés. Ils n'aiment que le vrai bien, cueilli dans la paix et la tranquillité. Les fortes commotions sociales, fruit de l'égarément des gouvernés ou d'un abus de pouvoir des gouvernants, ne viennent jamais assaillir des ruines dans un pays où la foi est vivace.

Mais malheur aux nations apostates. Malheur aux peuples qui veulent tendre leurs voiles sans les ouvrir au souffle de Dieu. Malheur aux peuples qui n'ont point de mois de Marie..... Voyez l'Europe..... elle grouille sur un volcan.

J. G. BOISSONNEAULT.

Secs de gertout

Nos Artistes.—M. Siméon Richer, notre artiste peintre bien connu, a été chargé de l'exécution d'un portrait, grandeur naturelle, de M. Joliette, fondateur de la ville du même nom. Il a très bien réussi, comme toujours d'ailleurs, et son tableau vaut tout au moins \$200. Cette œuvre d'art est mise en loterie; le prix du billet est de cinquante centins seulement.

Avec le produit on rencontrera les dé-

penses de construction du monument projeté, à Joliette.

Tempête.—Nous avons eu pour le commencement du mois de juin la plus forte tempête de l'été. Les tempêtes nous en voloppèrent d'abord, puis les Cataractes du ciel s'ouvrirent avec fracas. Ce fut un petit déluge.

La pêche.—La pêche au doré est permise depuis le 15 mai, mais l'achigan ne doit pas être pêché avant le 15 juin.

Le garde-pêche est révoqué et la loi impitoyable.

Tir au pigeon.—Joué le 26 mai, avait lieu sur le terrain du Club de Ohasse de Saint-Hyacinthe, un concours de tir aux pigeons vivants, pour une médaille offerte par la Hamilton Powder Co.

Les concurrents doivent tirer cent pigeons. Le premier tir a eu lieu jeudi le 26 mai dernier et chaque tireur a eu vingt pigeons à tirer. Le balancier sera en quatre autres concours ayant lieu de mois en mois.

Au premier concours M. J. H. Morin a été vainqueur et la médaille lui appartient pour un mois.

Voici le résultat détaillé du tir:

Table with 2 columns: Name and Score. J. H. Morin 15 sur 20, F. Guertin 14 sur 20, Louis Turcot 13 sur 20, U. Danneberg 12 sur 20, H. Morin 10 sur 20, Alph. Roberge 10 sur 20, Chs Lanotot 10 sur 20, L. Roberge 8 sur 20, H. D. Robe g 7 sur 20.

Nos félicitations aux vainqueurs.

Notes de la campagne.—La récolte de maïs est belle apparence partout. Les cultivateurs sont dans la jubilation, car le foin se vend jusqu'à \$11.00 la tonne.

St-Jean Baptiste de Rouville.—Le village progresse considérablement, nous voyons s'élever un nouveau magasin en face de l'église, et les autres maisons de commerce semblent être bien achalandées. M. le notaire Hailo est à faire peindre sa magnifique résidence.

M. le curé se propose de construire dans le cimetière de sa paroisse, un caveau qui sera admiré des nombreux excursionnistes qui viennent visiter.

Nyctide et enquête.—Un pénible accident est arrivé à Acton dimanche: un jeune Norbert Valois, âgé de sept ans, partit avec un de ses petits frères âgé de quatre ans et s'en alla jouer sur un boom qui se trouve en haut de la chaussée construite pour conserver l'eau pour l'aqueduc. Tout à coup le premier nommé de ses enfants tomba à l'eau et disparut aux regards de son petit frère. Ce dernier trop jeune ne put donner d'explication; que quelques personnes eurent connaissance de ce pénible accident. Elles se dirigèrent au secours du malheureux enfant, mais elle ne purent réussir à le sauver.

Le petit cadavre fut retiré une heure après.

Le lendemain M. le coroner Bouchard se transporta à Acton et tint une enquête. Verdict: asphyxie par immersion—noyade accidentelle.

Congédiés.—Cinquante-cinq commis qui étaient employés à compléter les rapports du recensement, dans le département de l'agriculture, ont été congédiés, vu que le travail est à peu près terminé.

Nuptial.—L'honorable M. François Langelier, député de Québec Centre a épousé lundi à la chapelle St Louis, mademoiselle Marie-Louise Braun, fille de feu M. Braun en son vivant employé civil. Plusieurs personnages distingués assistaient. La bénédiction nuptiale a été donnée par le révérend M. Adolphe Légaré, curé de Beauport.

Les mariés ont reçu une foule de riches cadeaux de noces. Ils sont partis pour un voyage aux chutes Niagara.

Appel—M. Olivier Mowat ayant imposé une taxe de \$250 sur les brasseurs et distillateurs d'Ontario, sir John Thompson leur a conseillé de porter leur cause devant les tribunaux. Les brasseurs prétendent que le gouvernement de la Province seul peut taxer leur industrie.

Sutton.—Thomas S. Owen, ancien télégraphiste de nuit du C. P. R., à la gare de Toronto, s'est fait tuer jeudi, à Sutton, en essayant de monter sur un convoi. Il est tombé sous les chars et a été broyé par les roues.

Colonisation—L'œuvre de colonisation Nord-Ouest, créée par Mgr Grandin et confiée à M. Morin, est en grand progrès. Au cours d'une année, une province a été fondée, ayant ses écoles, sa chapelle, son bureau résident. Les formalités sont faites pour l'établissement d'un bureau de poste. Le gouvernement du Nord-Ouest a donné certain montant d'argent pour l'ouverture de chemins; tout marche à merveille; la dernière récolte a été abondante.

Écoles de l'État—Léon XIII a refusé d'assouvir le système de Mgr Ireland qui permet aux enfants catholiques de fréquenter les écoles de l'État, quand leurs parents ne sont ni assez riches, ni assez nombreux pour soutenir une école catholique. Le Saint-Siège tolère l'assistance à ces écoles dans les cas d'absence et de nécessité de pourvoir à l'instruction religieuse des enfants de sa paroisse. Mgr Corrigan, archevêque de New-York, demandait au Vatican d'interdire absolument aux catholiques la fréquentation des écoles publiques.

Immigration—L'immigration au Manitoba augmente toujours dans des proportions encourageantes. Durant le dernier mois, la compagnie du Pacifique a vendu des colons 35,000 acres de terre, contre 100 en mai 1891. C'est une augmentation de près de 600 pour cent. Pendant les cinq premiers mois de l'année, les ventes ont été de 178,000 acres.

Coaticook.—Dimanche 15 courant, des malfaiteurs ou contrebandiers ont tenté de résister avec de la poudre la maison de M. David Young, employé à la douane de Stanhope. Fort heureusement la mêlée s'arrêta avant d'arriver à la matière explosive. M. Young en a été quitte pour sa peur et les malfaiteurs pour leur malheur.

Les funérailles de M. et de Mme J. Marchessault qui ont eu lieu samedi, ont été des plus solennelles. Une grande foule suivait le double convoi funèbre. La société St-Jean-Baptiste, dont M. Marchessault était l'un des membres y assistait en corps.

Parc—La ville de Berthier a décidé de payer le luxe d'un parc public. Le nouveau parc sera en face de l'église et couvrira plusieurs acres. Déjà on a commencé à enlever les bûches se trouvant sur ce terrain, et à le nettoyer.

É. Béique à St-Albans—M. Alcibiade Béique organisateur de Notre-Dame, à Montréal, doit inaugurer, aujourd'hui, le grand séminaire de l'église canadienne de Saint-Albans, Vermont.

Un grand concert, auquel plusieurs artistes distingués de Montréal doivent prendre part, sera donné à cette occasion.

St-Hugues—M. J. A. Blanchard marchand de produits de Boston, était en voyage ces jours derniers, l'hôte de notre ami J. A. M. Paquette.

Mme Ouis Lafabvre et ses deux enfants de Deer Lodge Montana, sont arrivés

de vendredi le 27 ultimo, pour passer l'été dans sa famille. Elle est l'hôte de son père M. A. F. Houle agent du C. P. R. Le trajet de Deer Lodge à St-Hugues fut de 5 jours. Madame Lafabvre nous est arrivée en meilleure santé que nous le pensions d'abord car le voyage a été bien fatigant pour elle et encore plus pour ses petits enfants. Cette dame se propose de visiter les principales villes de l'est, et du Canada, nous lui souhaitons bonnes vacances durant son séjour au Canada.

Départ—On nous informe que notre ami J. A. W. Paquette Osr. sur le C. P. R. à St-Hugues doit bientôt quitter nos nombreux amis pour aller se fixer dans la belle ville de Boston où une position de "Panman" lui est offerte.

Une artiste canadienne—Les journaux de Chicago nous parlent d'un grand concert qui a eu lieu en cette ville et dans lequel s'est fait distinguer une artiste canadienne-française, Mlle Bernadette Dufresne. Mlle Dufresne est une élève de Calixta Lavallée.

Réciprocité—D'après le traité de réciprocité entre l'Autriche et les États-Unis le sucre, les mélasses et les praux de l'Autriche entreront en franchise aux États-Unis. En retour, l'Autriche accorde aux États-Unis le traitement de la nation la plus favorisée.

Conversion—Un nommé J. J. Davis, âgé de 76 ans, s'est converti à l'Église, après avoir embrassé la religion catholique. Mgr Cleary lui a rendu visite avant sa mort. Le défunt appartenait à l'Église d'Angleterre et était le père d'un ministre protestant, le Rev. M. Davis.

Achetez vos charrues chez L. G. Bédard.

Achetez vos poêles de cuisine chez L. G. Bédard.

Achetez vos moulins à faucher, moissonneuses et semences chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe.

Assortiment complet de poêles de cuisine, poêles doubles, charrues, cribles, semences, moulins à faucher, moissonneuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe.

LIBRAIRIE CHARLES DELAGRAVE 15 Rue Soufflot, PARIS

Enseignement Primaire, Secondaire et Supérieur.—Matériel et Mobilier Scolaire.—Matériel de Dessin.—Enseignement des travaux à l'aiguille.—Atlas, Cartes et Globes Terrestres.—Livres de Prix et d'Étrennes.—Envoi franco du catalogue sur demande.—23-4-'92.

LIBRAIRIE RELIGIEUSE Sous Signés 13-Rue Delambre-13 PARIS, (France)

On peut se procurer à cette librairie tout ce qui concerne la science ecclésiastique: Écriture Sainte—SS. Pères—Docteurs—Liturgie—Droit Canon—Théologie—Ascétisme—Philosophie—Controverses—Histoire—Vie des Saints—Divers—à des conditions spéciales pour les ecclésiastiques. 25 Fév. '92.

LIBRAIRIE

—DU—

SACRE - CŒUR

Tapisseries! Bordures! Décorations de plafonds!

Nous venons de recevoir directement, des manufactures Américaines et Canadiennes, un magnifique assortiment de tapisseries, bordures et décorations, dessins des plus riches et des plus nouveaux, prix les plus bas. Une visite est respectueusement sollicitée!

L. A. CHOQUET & FRÈRE, Coin des rues Cascades et Mondor, ST-HYACINTHE GROS ET DÉTAIL.

JOS. DALREC, SELLIER

Rue Cascades ST-HYACINTHE.

Spécialité: Harnais fins, selages simples et doubles. Réparations sous le plus court délai. Ouvrage garanti et à des prix défiant toute compétition.

CONSTRUCTION AMOUREUX

De constructions en pierre, brique et bois

SPECIALITÉ: Ouvrages en ciment, Fournaises, Four, etc.

H. N. BERNIER

Poseur d'appareils de Chauffage, d'Éclairage, de Bains, etc.

Cabinets d'aisance, éviers (Sinks) etc. D'après les systèmes les plus perfectionnés.

TOUJOURS EN MAINS: TUYAUX EN GRÈS.

128, Rue Cascades ST-HYACINTHE

L'IMPOSTEUR

X

Le crépuscule descendait lentement, et la jeune femme songeait aux soirées d'un autre printemps, alors qu'elle respiraient ensemble le parfum du jasmin sous la véranda de Phalère, ou bien aux heures où, parfois, il restait seul sur le banc rustique, s'enivrant d'une mélodie de Schumann, qu'elle lui jouait en y mettant toute son âme. A ce souvenir, elle détournait tristement les yeux du jardin en fleurs. Et, maintenant, son regard parcourait son atelier, s'arrêtant, avec indifférence, sur les statuettes modelées par sa main, sur tous ces petits chefs-d'œuvre imprégnés de poésie et qui avaient été ses meilleures joies. Mais, désormais, que lui importaient ces terres cuites! Que lui importait l'univers! L'abandon de tout être affaissé sur une chaise longue, disait bien qu'elle ne tenait plus à rien au monde. Puis, tout à coup elle sentit s'appuyer sur son front penché, une douce barbe blanche, et relevant la tête:

—Oh! grand-père, fit-elle toute surprise, je ne vous avais pas entendu.

Il s'assit près d'elle. — Oui, c'est moi ma pauvre enfant; écoute, tu me fais tant de peine, tu ne peux vivre avec ce cœur qui te consume, et je viens te supplier d'avoir recours à l'unique remède.

Elle remua la tête avec cette douceur inexorable qui fait la force de ceux qui s'entêtent dans leur désespoir.

—Vous parlez d'un remède, grand-père; je n'en connais pas. Je voudrais fuir les humains et moi-même. J'ai tout en haine et en mépris. Vous seuls exceptés, car mes tantes et vous, grand-père, savez être si bons pour moi.

Le vieillard passa doucement la main sur la chevelure blonde de sa petite-fille, et, d'une voix caressante:

—Mon enfant, j'y ai mûrement songé, il faut, pour te guérir, ranimer l'étincelle que le ciel t'a mise au cœur, te remettre au travail. Il ne trompe jamais, lui... Il est notre ami le plus sûr. Vois, grâce à lui, j'oublie les réalités de la vie.

Elle avait caché son visage dans ses mains tremblantes, tandis que le vieillard continuait, s'animant par degrés:

—Il faut ressaisir avec fermeté l'ébauchoir, donner un corps à tes rêves; et bientôt,

devant l'ardeur de l'artiste, ton chagrin s'évanouira. Ah ! ma chère petite, celui qui travaille n'est pas à plaindre ; car tu le sais, composer c'est vivre dans l'idéal, c'est planer au-dessus des misères de cette pauvre terre.

Hélène releva, sur son grand-père, ses yeux noyés de larmes :

— Travailler... je le voudrais... Mais c'est fini de toute mon ardeur. Je ne sais plus rien, rien que pleurer. En brisant mon cœur, il a tout brisé : ma vie et l'inspiration.

Elle Michelin ressa plus étroitement dans les siennes les mains de sa petite-fille :

— Tu l'aimais donc bien ?

— Ah ! si je l'aimais !

Ses yeux se portèrent avec attendrissement sur le buste du marquis de Villepreux. La lumière mourante l'enveloppait de ses derniers rayons. C'était bien le gentilhomme d'aspect chevaleresque vers lequel, dès le premier jour, elle s'était sentie invinciblement attirée. Pour un moment, elle crut entendre cette marche de Rubenstein que jouait l'orchestre au bal de lord Elliott, tandis que, le cœur gonflé de joie, elle donnait la main à l'élégant marquis pour le grand rôle diplomatique. Comme les des Cal...
regard, ce beau et fier jeune homme...

— Ah ! si je l'aimais, répétais-telle... et, maintenant...

Pendant quelques minutes, aussi froide que le marbre, aussi impassible que l'image sculptée, Hélène, un pli au front, la fixa sans rien dire. Oui elle croyait le revoir vivant, dans son costume si correct, une fleur de gardenia à la boutonnière. Comme elle avait été fière de sa distinction suprême ! Qui eût jamais pensé que tout cet aspect enchanteur cachait une lâche hypocrisie !... Oh ! ces yeux-là, si rêveurs et si beaux, savaient mentir aussi bien que la langue.

Un rictus amer se marquait sur les lèvres d'Hélène, la rancune grondait en elle, un éclair de colère passa dans ses yeux agrandis, et, tout à coup, se levant et d'un bond s'élançant vers le buste :

— Oui, je t'aimais... A présent je te hais.

Alors, éperdue, oubliant que ce travail était son chef-d'œuvre que son âme s'y était identifiée tout entière, elle avança la main ; puis, d'un geste brusque, renversa, avec son piédestal, le buste fragile, jadis son idole.

Elle Michelin jeta un cri.

— Mon enfant !... mon en-

fant !... Mais c'est de la démente !

Et, consterné, il demeurait immobile devant cet acte de barbarie, devant ce chef-d'œuvre, pulvérisé. Que n'avait-il pu prévenir ce mouvement de folie de sa petite-fille ? Mais la jeune femme s'était jetée dans les bras de son grand-père et sanglotait convulsivement sur son épaule ; puis, apaisée :

— Sa vue me ruait lentement, fit-elle de sa voix morne. Peut-être pourrais-je travailler maintenant que son œil ne me poursuivra plus. Je suis sans courage... Je ne sais si jamais rien renaîtra dans ma pensée.

Elle fut interrompue par les pleurs de son fils. Elle courut au berceau. A sa vue, Godefroy se mit à sourire. Rien n'était plus beau que ce petit enfant. Hélène le prit, le présenta à son aïeul. L'enfant se mit à jouer avec la langue barbe blanche, et le suivant lui souriait, lui parlait, oubliant qu'il ne pouvait l'entendre ; puis le replaçant dans les bras de sa mère :

— Ma pauvre Hélène, fit-il d'une voix grave, tout à l'heure je te vantais les joies que nous fait connaître l'art ; je te parlais de ce sentiment étrange, des grandes intelligences qui planent au-dessus de l'humanité, indifférentes aux plaisirs et aux chagrins de la terre... C'était une médiocre et vulgaire consolation. La voilà ta consolation véritable. Regarde ton fils : sa vue t'inspirera l'énergie, car c'est la tâche sacrée d'une mère d'élever son enfant ; elle doit être forte pour en faire un homme... Ah ! ma fille, courage, courage... tu deviendras une grande artiste : tu as été complétée par la douleur.

Il quitta l'atelier, et longtemps Hélène demeura pensive. Les dernières paroles de son grand-père l'avaient pénétrée. Oui, elle le sentait, elle devait vivre ; elle devait connaître la fièvre d'une existence pleine de luttes pour conquérir, non la gloire mais le pain du jour, le pain qui nourrirait son enfant... L'œuvre, il n'aurait pas de fortune, car tous les biens de l'archéologue étaient hypothéqués ; il n'aurait pour tout patrimoine que les collections de riches médailles, la passion croissante du vieux savant. Oui, elle devait travailler, il ne fallait pas ainsi courber la tête et trouver le fardeau de douleurs trop lourd à porter.

Elle essuya ses yeux et jeta un regard de tristesse sur son atelier de jeune fille. Combien il différait de la superbe pièce de parade qu'on lui avait fait meubler après son mariage. Là-bas,

dans l'hôtel du marquis, on ne voyait que tableaux de maîtres, vieilles étoffes de brocart drapant des chevalets, et plantes superbes fleurissant les angles. Mais à quoi bon toutes cette splendeur passée ? A-t-on besoin de luxe pour travailler et souffrir ?

Elle s'était levée. Elle traversa l'atelier, s'arrêta tremblante devant les débris du buste ; puis venant, d'un pas chancelant se placer près du berceau de son enfant, elle pleura.

— Toi, pauvre ange innocent, fit-elle avec attendrissement, tu es le fils d'un traître, le fils d'un menteur, le fils d'un faussaire. Et pourtant mon sang à moi coule dans tes veines... Oh ! j'effacerai par la pureté de ma vie le signe du déshonneur que ton père a marqué sur ton front. Il y a mis une tache, j'y mettrai une gloire. Oui, c'est mon devoir de forcer le succès. Oui, pour toi, pour toi je serai forte. Je ne serai pas une mère cruelle faisant peser, sur tes jeunes épaules, le fard au de ses douleurs. Je ne veux pas être de celle qui, parce qu'elles ont souffert, se retranchent dans une sombre misanthropie. Tu seras mon sourire, tu seras mon courage. A l'œuvre maintenant, j'ai assez pleuré.

Elle regardait Godefroy avec une expression de tendresse passionnée. Le besoin d'aimer qui était en elle se déversait tout entier sur ce petit être qui sommeillait de nouveau dans le berceau. Il était rose et blanc, avec de légères boucles brunes qui caressaient sur son front, et ses mains mignonnes demeuraient abandonnées sur la couverture de dentelles.

Tous ses anciens rêves se réveillaient à la vue de cette beauté et de cette grâce enfantine. Désormais Godefroy serait son modèle. L'amour humain ne serait plus son inspirateur. Dans ses groupes, elle ne placerait plus que des enfants et des anges.

Elle prit un crayon, et sur son album, jeta les lignes d'une nouvelle composition.

Et le travail ne lui fut pas aride, et cette première soirée consacrée au labeur s'écoula avec une rapidité extrême ; car, pour se fortifier dans sa résolution, elle avait près d'elle son enfant endormi.

A dater de ce jour, il se fit un changement dans son existence. Le travail, comme jadis, redevint la passion de sa vie. Rien n'était plus purement idéal que ses créations. Sous ce titre CHARITÉ, elle composait une série de groupes, où elle représentait une femme dont l'âme est faite de bonté infinie, une femme qui ne connaît pas les tendresses troublées par l'inconstance de l'amour, car son amour est au ciel. Hélène la modelait, cette sœur de charité, berçant dans ses bras un petit enfant abandonné au hasard des grandes routes ; ou bien penchée sur un lit d'hôpital et soignant, de ses mains délicates, un homme voué à la mort, ou bien encore soutenant les pas chancelants d'un vieillard. Rien n'était plus touchant que cette jeune religieuse, à l'air si candide, sous sa cornette blanche et aux

traits de laquelle l'artiste avait su donner une expression vraiment divine. Dans cette expression compatissante, on lisait ce grand amour que la sœur porte à son ami le pauvre, le blessé, l'orphelin, le vieillard, le moribond. Et, à cet éternel souffrant, qui est le préféré choisi sur terre, elle souriait de ce divin sourire qui gagne les cœurs.

Hélène se passionnait en modelant ses groupes, et le travail, comme un homme, sans cesse coulait sur elle, plaies cruelles de son cœur brisé. La sœur de Charité pensait sa blessure. Elle subissait le charme de cette œuvre fortifiante et saine. Et, tandis qu'elle donnait l'apparence du sentiment à la terre glaise, elle éprouvait cette sensation qu'elle eût ressentie en respirant l'essence eucalyptus de quelque fleur du ciel. Alors, avec le calme qui renaissait, sa rancune commençait à s'apaiser. Elle ne sentait plus l'indignation la bouleverser au souvenir de celui dont elle avait été la dupe ; mais elle soupirait, au contraire, à la pensée de cet homme qui avait été le grand amour et la grande douleur de sa vie. Elle ne savait rien de lui. C'était une disparition complète. Elle lui avait dit : " Laissez-moi oublier que vous avez été mêlé à mon existence... Laissez-moi oublier que vous respirez " Et il se montrait obéissant. Où était-il ? Elle ne faisait aucune démarche pour l'apprendre. Elle ne voulait pas qu'il fût jamais nommé devant elle. Elle s'était attendue d'être obsédée de lettres implorantes. Rien, que le silence absolu ! Et l'inquiétude la gagnait. N'avait-elle pas été trop implacable dans le refus de son pardon ? Ne l'avait-elle pas conduit à quelque acte de désespoir ? Une fois c'était-il qui avait voulu mourir.

Et puis, tout à coup, elle revenait à ses pensées de défiance, à son doute amer sur le repentir de l'imposteur ; car les âmes loyales, qui ont été trompées, ne peuvent se reprendre à la confiance.

Il est désolant l'effet d'un mensonge sur les âmes sincères. Il anéantit ce charme que ni prières, ni prières, ne peuvent rappeler, quand une fois il a disparu, et ce charme, c'est la confiance, c'est l'amour.

Ainsi les années s'écoulaient, creusant de plus en plus, l'abîme qui les séparait. Il y en avait cinq de passées depuis le jour où Yves s'était embarqué pour retrouver la Bretagne. Il avait été fidèle à la nouvelle vie qu'il s'était tracée, vie d'expiation. Dès le premier été, il avait accompli un vœu de pèlerinage au sanctuaire le plus vénéré du Morbihan, à Sainte-Anne-d'Auray. Il s'y était rendu nu-pieds et tendant la main. Il suivait les sentiers bretons où les dolmens se dressent au milieu des bruyères. Lorsque son cœur était trop oppressé, il entrait dans une de ces petites chapelles si nombreuses et placées de distance en distance, comme des relais pour la douleur ; puis il reprenait son chemin, se condamnant à la faim, à la soif, aux pieds ensanglantés par les ronces, à l'humiliation de l'obole demandée. Et dès que cette obole dépassait ses besoins les plus stricts, il faisait l'aumône à une autre indigence. Ah !

certes, il traçait à son repentir un rude sentier, un sentier si escarpé qu'il n'aurait pu y marcher avec un pied humain. Mais sa mère unissait ses prières aux siennes, et un ange invisible le soutenait, recueillit ses larmes, les portait au Tout-Puissant ; et, sans doute, les larmes du pèlerin, épuisé de douleur et de lassitude, en tombant sur le grand livre où sont inscrites les fautes de l'humanité, effaçaient ces mots terribles, ces épithètes infamantes : FAUSSAIRE. —VOLEUR ! Et il continuait sa route au milieu des heureux qui l'eussent tant méprisé s'ils avaient vu ! Car les hommes n'ont pas la miséricorde du Dieu impeccable et tout-puissant. Ils ne se laissent point attendrir par les larmes. Couleraient-elles pendant une vie, jamais, sur le livre du monde, le mot FAUSSAIRE ne serait effacé.

Yves, parti depuis la veille, arriva devant Sainte-Anne, le 26 juillet au matin. L'église s'élevait majestueuse au milieu de la plaine et des troupes de pèlerins, venus de tous les points de la Bretagne, se dirigeaient vers le porche avec leurs croix argentées étincelant au soleil et leurs bannières aux couleurs vives. Ils chantaient et les cantiques se faisaient écho de colline en colline. La procession formait de longs anneaux à travers les ajoncs et les bruyères. Elle pénétra dans l'église. Comme tous, Yves s'agenouilla sur le sol de pierre. Il considérait attentivement les pèlerins ; ces pauvres gens, à la joue brunie par le soleil, au dos voûté par l'excès du travail, à la tempe blanchie par l'âge ; ces rudes pêcheurs dont la vie tout entière appartient à l'Océan, à la vague profonde, au hasard, au danger ; ces patients laboureurs qui, de l'aube au crépuscule, demeurent courbés sur les sillons. Et malgré leur vie de travail incessant, tous avaient l'air heureux, tous priaient, tous chantaient. Ah ! c'est que dans ce pays de Bretagne, aux grandes falaises tristes, aux champs aux maigres sillons, l'impitoyable n'est pas venue tenter de jeter à terre ce Christ qui, du haut de sa croix, console ; et, sur cette destruction, ne mettre RIEN. Et RIEN ne suffit pas à l'homme, à l'homme malheureux surtout qui a tant besoin d'espérance. C'est un crime que d'étouffer l'aspiration de l'âme humaine. C'est une barbarie que de courber, comme une bête de somme, le travailleur sur ce sillon où la dure nécessité de la vie à gagner le tient penché ; car le travailleur est un homme racheté du sang d'un Dieu. Ah ! qu'il lève son front découragé vers le ciel, et une brise divine viendra le rafraîchir et le ranimer.

C'était un prêtre aux cheveux blancs qui, du haut de la chaire, disait ces choses vraies. Il parlait avec cœur et simplicité. Tous l'écoutaient, captivés, goûtant des joies pures, mais, plus encore que les autres fidèles, Yves comprenait enfin à quel point est fortifiante, douce, élevée, la religion divine. Qu'il était loin le temps où, grisé d'ambition, il entra hardiment dans la vie avec des audaces de conquérant et des violences d'insurgé.

Son désir insensé de richesse

était mort ; et dans l'atmosphère sereine de l'église embaumée d'encens, il sentait toutes ses ambitions se détacher de lui comme les feuilles mortes se détachent des branches à l'automne.

L'office divin terminé, les pèlerins quittèrent la nef. Tandis que de pieuses familles continuaient la pénitence en gravissant à genoux les marches de la *Sala Sancta* que d'autres encourageaient la fontaine pour y plonger leurs malades, des jeux s'organisaient devant le porche. De vigoureux gare, hâlés au vert de mer, se disposaient à lancer des boules. Plus loin sous un bouquet de chênes, quelques jeunes filles, parées de leurs beaux costumes aux couleurs vives, causaient avec leurs fiancés. Le pèlerin mendiant leur tendit la main et reçut l'aumône. Celle qui lui donna la pièce de cuivre était toute jeune, blonde, le visage pâle et doux. Yves songea, en soupirant, à cette image qui continuellement le hantait, à cette image d'Hélène, triste comme un amour perdu, sévère comme un remords. A quelque distance de l'église, le passe-pied s'était mis en branle. Les danseurs, en se tenant la main, composaient une chaîne qui allait et venait en formant des plis et des replis. Les ailes des coiffes flottaient au vent, ainsi que les rubans des larges chapeaux bretons. Le pèlerin s'éloigna de ce lieu de fête. L'église déserte le tentait davantage. Et longtemps il pria seul devant la statue douze fois centenaire. Il la regardait couverte de bijoux précieux, entourée d'ex-voto. De son trône, elle semblait sourire à ses sujets bretons, et il disait : " O Reine ! O aieule du Sauveur ! O sainte Anne ! ayez pitié de moi. " Puis de l'autel ses yeux se reportaient sur les multiples bannières, sur les lampes d'or, sur les cierges innombrables, sur les rosaces multicolores enchâssées dans des dentelles de pierre. C'était un monde meilleur qui lui apparaissait dans les vitraux flamboyants de l'abside et des nefs. La foule dansante et joyeuse eût repoussé le voleur, eût dit *Racc* sur le faussaire ; mais tous ces anges aux ailes de neige, tous ces saints en robe de pourpre ou de saphir, joignant leur voix à celle de la BONNE DAME sainte Anne, lui murmuraient des paroles de paix, de miséricorde, d'espérance et de pardon.

Le lendemain, il reprit les sentiers qui conduisaient à sa lande sauvage. Il arriva le soir au coucher du soleil. Sa mère l'attendait sur le banc de pierre. Elle

s'avança, lui tendant les bras : — Mon enfant !... Mon pauvre enfant !

Puis, attendrie devant les pieds meurtris de son fils, les pieds nus, ensanglantés par les cailloux du chemin, elle voulut se mettre à genoux et laver les déchirures.

Mais lui, très pâle :

— O mère ! s'écria-t-il, l'écartant avec tendresse, non, je ne le souffrirai jamais....

Le soir, les forces du pèlerin étant réparées, ils se mirent à parler de l'avenir.

— Que feras-tu, mon enfant ? Retourneras-tu bien loin, à Paris ?

Elle le regardait avec anxiété ; mais Yves, remuant tristement la tête :

— Je n'irai plus jamais à Paris. A présent, ma vie est finie. Je suis désenchanté, je suis désabusé de tout. Ce que je ferai ? Je reprendrai le rude métier du marin, comme mes pères. Sur la mer, je veux expier.

A dater de ce jour, vêtu d'une vareuse de grosse laine et coiffé d'un béret bleu, Yves ne quitta plus la grève. La mer devint sa compagne. Il vivait avec elle par tous les temps, par tous les vents. Il la surveillait sans relâche, non pour lui demander des richesses, mais pour lui arracher les vies humaines en péril dans ses flots. Bientôt il connut à fond tous les points de la côte, tous les récifs, tous les écueils, tous les courants dangereux.

Le premier été, il sauva deux jeunes Parisiens qui s'étaient aventurés au large. Il les rendit à leur mère, qui lui saisit les mains et les baisa dans un élan de reconnaissance. La médaille de sauveteur lui fut adressée ; mais il refusa énergiquement de la mettre sur sa poitrine. L'hiver qui suivit, il porta secours à un vieux matelot, père de six enfants. Le sauveteur Yves devint bientôt légendaire. Tous saluaient avec respect cet homme énergique qui, jamais, ne calculait le danger pour arracher une victime à l'Océan furieux. Mais lui, loin de se glorifier de ses actes de courage, était, au contraire, confus des éloges, et il continuait à porter, à l'entour de tous les écueils, et au péril de sa vie, son incessante surveillance. Il prenait à peine quelques heures de repos ; puis il poussait au large sa barque de pêche. Dès l'aube, il jetait ses filets, et la nuit tombait, les phares s'allumaient au loin dans la brume, qu'il dirigeait encore sa voile et courait des bordées à un récif à l'autre. Il aimait cette grande mer triste comme lui, dont les

vagues se lamentaient sans cesse. Que de fois, immobile sur son bateau qu'il laissait voguer à l'aventure, il contemplant, en hiver, les flots gris comme de l'ardoise ; puis il écoutait, comme s'il comprenait leur langage, les plaintes mystérieuses du flux et du reflux.

Et les années s'écoulaient. Et le temps marchait avec sa régularité inflexible. Les feuilles du printemps remplaçaient celles de l'automne ; le vent d'hiver balayait les bruyères sur la lande, et la brise d'avril les faisait re-fleurir ; les oiseaux voyageurs s'en allaient à tire d'aile, puis revenaient. Mais lui continuait à vivre sur sa barque, seul, triste, oublié. Depuis longtemps, son départ d'Athènes, qui avait fait tant de bruit, éveillé tant de curiosité, n'était que de l'histoire ancienne. On n'en parlait seulement plus dans les cercles élégants, ni au café de la Belle-Grèce.

Fin ! A la mer ! le séduisant marquis de Villepreux. A un autre maintenant d'occuper les esprits.

Mais lui n'oubliait pas. Qu'est-ce que l'espace de cinq années, quand un siècle n'eût pas affaibli sa mémoire ni atténué l'immense douleur de sa vie. Comme au premier jour, il aimait Hélène, cette jeune femme qui avait tant souffert par lui. L'oublier !... Sa personne était bien sur la mer sauvage de Quiberon, mais son âme était à Phalère, devant cette mer si transparente, devant ce ciel si limpide. L'oublier !... il avait tout emporté dans son souvenir : le doux visage de sa femme, ses grands yeux bleus, ses lèvres roses, ses cheveux d'or ; et l'atelier avec ses statuettes et ses fleurs ; et la véranda enguirlandée de jasmins ; et le banc de marbre d'où, assis côte à côte, ils admiraient les vagues frangées de blanche écume, venant mourir à leurs pieds. L'oublier !... Oublier Hélène, autant dire qu'on oublie le Paradis perdu. Sans cesse, il souffrait de l'ardent désir de la revoir. Il était vraiment de la race de ces Bretons, au cœur fidèle, qui ne savent aimer qu'une fois. Aussi passait-il indifférent à toutes choses sur la terre. Il passait le front penché, l'œil triste, perdu dans le vague du lointain, comme un homme accablé qui n'attend plus de la vie que son renouvellement. Il espérait qu'il ne se ferait pas attendre. Qui sait, quelque tempête furieuse, quelque sauvetage périlleux... Et il souriait à la pensée de finir comme un braconnier marin.

(A suivre)

MARCHANDISES
DU PRINTEMPS.

--A bon marché--

DES CHAUSSURES

élégantes et durables

Au Magasin populaire de

MAISON FUSSEY & CIE

122 Rue Cascades

ST-HYACINTHE, P. Q.

C'est là que vous trouverez le meilleur assortiment.

Marchandises sèches

N. G. LEDUC & Cie

(Membre de l'Union St-Joseph)

100 RUE CASCADES

Place du Marche, Saint-Hyacinthe

Patrons gratuits à toute personne qui achètera une robe.
M. Leduc tient toujours comme par le passé des étoffes à robes, à des prix exceptionnellement avantageux.
Cris, Velours, Pluches, Dentelles, Broderies, Rubans, Chapeaux, Plumes, Etc., Etc.
Ses tweeds canadiens, Anglais et Ecosais, pour habillement d'hommes défont toute compétition.

BRODEUR FRÈRES

Plombiers, Ferblantiers, Couvreur

No. 44 Rue Cascades, Saint-Hyacinthe, P. Q.

APPAREIL DE CHAUFFAGE

L'EAU CHAUDE, À LA VAPEUR ET AIR CHAUD.

--Spécialité--

Couvertures en Fer blanc, en Tôle, et en Ardoises.

** ** *

Ferblanteries de toutes sortes

FAITES À DEMANDE.

Prix modérés. Ouvrage garanti.

* * * *

Déménageront prochainement rue Saint-Antoine, No. 31, en face du marché.

DENIS & DUROCHER

Marchand de

GRAINS, FLEUR, LARD, GRAISSE, LARD, ETC.
Rue Cascades, porte voisine de A. Blondin.

Spécialité: FLEUR PRÉPARÉE ET FLEURS FORTES.

S. BOURGEOIS

Magasin General

Rue St Antoine, Place du marché

ST-HYACINTHE.

Epicerie, Provisions, Vins et Liqueurs.

Ferronneries et Peintures.

FAIENCES, VERRERIES, CHAUSSURES.

Marchandises de nouveautés.

POELES DE TOUTES SORTES, FOURNAISES, ETC

Courroies en cuir pour Engins.

JOSEPH HEBERT & CIE

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR

154 Rue Cascades, en face de la Station de Police

Spécialité:

Couvertures en Fer-Blanc, Tôle Galvanisée, &c., &c.

Aussi: Corniches en tôle galvanisée.

Toutes espèces d'ouvrages exécutés avec soin, à des prix très modérés. Ouvrage garanti. Agrès de fromagerie, chaudrons à sucre, bassin pour sucreries, etc.

Les marchands de la campagne trouveront toujours chez nous toutes espèces de ferblanteries au même prix qu'à Montréal.

ALFRED MARQUETTE

Moullier et Bourreur

(Rue Cascades, ancienne place C. A. Simard.)

MEMBRE DE L'UNION ST-JOSEPH.

Confection de meubles et réparations de toutes sortes.

SPÉCIALITÉ:

Bureaux à Cylindre, Bibliothèque, Etc., Etc.

CONSTAMMENT EN MAINS

Meubles et ouvrages en menuiserie.

Venez voir et vous serez satisfait. Ouvrage à la main garanti.

G. ROULLEAU

C. ROULLEAU

Commerçant de Grains et Charbon

Huile de charbon,

Sel, Moulec, Son, Gru, etc., etc.

AUX FROMAGERS!

Tous les articles nécessaires pour les FROMAGERIES

--Tels que--

Coton, Présure, Couleur, Moules grands et petits, etc., etc.

Une visite est sollicitée!

No. 5--Rue Laframboise--No. 5

Porte voisine de l'Hotel Yamaska,

ST-HYACINTHE, P. Q.

MAISON FUSSEY & CIE

Epicerie de Familles

EN GROS ET DÉTAIL.

Rue Cascades, St-Hyacinthe.

Docteur Eug. St-Jacques

MEDECIN DE L'UNION SAINT-JOSEPH

Pharmacie Centrale

No 13, RUE ST-DENIS

ST-HYACINTHE, P. Q.

Magasin du Bon Marché

ETABLIS EN 1877,

Dans l'intérêt de ceux qui aiment à payer comptant et à Bon Marché pour leurs

Marchandises Sèches

--Au Nos. 29 et 43--

RUE DE LA CASCADE

Toujours en mains un assortiment considérable de Marchandises Sèches de Choix, Articles de Fantaisie, Broderies, Dentelles, etc., en Gros et en Détail.

FONDS DE BANQUEROUTE

A très bas prix.

Indiennes, Cotons, Ducks, Joannetter, Shirlings, etc.

Importés directement des Fabriques et vendus à la Campagne.

Le soussigné continue toujours son commerce de spécialité Fleurs, Provisions et Produits de l'Ouest, (En gros et en détail.)

Au plus Bas Prix.

Une visite est respectueusement sollicitée.

JOS. BRODEUR, St-Hyacinthe

PAQUETTE & GODBOUT

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Falousies, Moulins, etc.

COIN DES RUES

Williams et St-Casimir, -- SAINT-HYACINTHE

Nous achetons et vendons toutes espèces de bois bruts et parés aux conditions les plus avantageuses.

Déoupage et tournage exécutés sous le plus court délai.

En n'emploie que du bois de première qualité.

J. H. MORIN

MARCHAND DE

FER, HUILES, PEINTURES, Etc.

SPECIALITES:

Fournaises et Poèles de Cuisine Les meilleurs et les plus économiques.

Ferronneries de toutes sortes à des prix qui défient toute compétition.

Place du Marche, porte voisine de M. O. Brodeur

St-Hyacinthe.

1er Oct. '91--1 a.

E. LAMARCHE

HORLOGER-BIJOUTIER

116 Rue des Cascades, Bâtisse de la " Tribune "

Montres Américaines et Suisse, en or et en argent, horloges argentées, etc. Spécialité: Lunettes en or, argent, nickel, acier. Réparations faites promptement et satisfaction garantie.

" L'ÉCHO "

Organe de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé pour le compte de ses propriétaires par Pouchon de LaBruère, imprimeur-éditeur, en la cité de St-Hyacinthe, No 60 rue Cascades.